



— Souper de cabane à sucre  
à Saint-Pie X

# LE CONTACT

Bulletin d'information aux locataires de l'OMHQ

MAI 2026



## **Le mot du directeur général 3**

## **Nos milieux de vie 4**

- Des milieux de vie engagés !
- Votre implication compte :  
comprendre et participer à la vie  
de votre milieu
- Des gestes simples à adopter pour  
cohabiter cet été !
- Entrevue avec un employé
- Occupation non déclarée :  
comprendre le règlement et aider  
un proche qui cherche un logement
- À la rencontre des locataires pour le  
renouvellement des baux

## **Nos immeubles 11**

- Avertisseurs de fumée : quelques  
conseils d'entretien
- Travaux majeurs à venir en 2026

## **L'OMHQ et ses partenaires 14**

- L'impact des changements climatiques  
sur votre santé : l'OMHQ est en action !
- Payer son loyer, c'est incontournable !
- Sondage sur le bulletin Le Contact : quels  
contenus aimeriez-vous voir dans le Contact ?

# Mot du directeur général

Cher(ère)s locataires,

C'est avec plaisir que je vous présente cette nouvelle édition de notre bulletin d'information Le Contact qui souligne l'importance de l'engagement des locataires bénévoles et des employé(e)s dans nos milieux de vie. Qu'il s'agisse d'aider un voisin, de participer à un comité ou de s'impliquer dans une activité, chaque geste contribue à créer un environnement plus accueillant et solidaire.



Votre mobilisation est précieuse et essentielle pour nos milieux de vie. En vous impliquant, en partageant vos idées et en faisant entendre votre voix, vous contribuez à améliorer la qualité de vie dans votre immeuble, à briser l'isolement et à rendre le quotidien de tous plus vivant et animé. Votre contribution compte, et je vous remercie chaleureusement de prendre part à la vie de votre milieu.

Je tiens à souligner que la santé de nos milieux de vie demeure une priorité à l'OMHQ. Maintenir des espaces sécuritaires et respectueux, dans lesquels des réseaux d'entraide se mettent en place, c'est ce qui guide nos actions au quotidien. Cette année, notre organisation soutient directement la mobilisation dans plus de 40 milieux à travers les comités de locataires, les délégués d'immeubles, les approches de proximité et plusieurs autres initiatives. Plus largement, c'est l'ensemble de notre personnel qui, avec la collaboration des locataires, permet d'offrir à chacun d'entre vous un endroit où il fait bon vivre. Cet engagement qui anime notre organisation et nos milieux de vie est une grande source de fierté.

Je vous souhaite un bel été!

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dany Caron'.

**Dany Caron, directeur général**  
**Office municipal d'habitation de Québec**

# Nos milieux de vie

## DES MILIEUX DE VIE ENGAGÉS !

Des milieux de vie dynamiques font une énorme différence sur la qualité de vie de tous! Grâce à l'engagement des locataires bénévoles, des partenaires et du personnel de l'OMHQ, plusieurs activités ont lieu chaque année pour mobiliser et rassembler les résident(e)s. En voici quelques exemples :



### On cuisine à Place de la Rive

En mars dernier, l'ambiance était festive à Place de la Rive ! Un groupe de locataires impliqués s'est réuni pour une cuisine collective. Ensemble, ils ont préparé un savoureux repas composé de poisson, de bœuf, de sauces et du traditionnel fougou, créant un plat empreint de convivialité. Cette activité a été un moment privilégié pour renforcer les liens entre voisins, favoriser l'entraide et encourager la participation citoyenne au sein de la communauté. Un grand merci à l'Ouvre Boîte du Quartier, dont le soutien rend possible ces cuisines collectives rassembleuses !

### Un accueil chaleureux au 575, rue du Roi

En février dernier, le comité des locataires du 575, rue Du Roi a organisé une rencontre d'accueil pour une vingtaine de nouveaux locataires de l'immeuble. L'objectif était d'informer les résident(e)s sur les rôles des organismes du milieu et les services de l'OMHQ.

Tous les locataires étaient conviés pour cette période d'information et d'échange, encadrée par des intervenant(e)s de l'OMHQ, du CIUSSS de la Capitale-Nationale, du Centre Communautaire l'Amitié et du Service Amical Basse-ville.

Un délicieux buffet préparé par un membre du comité des locataires a ensuite permis aux participant(e)s de faire connaissance, et ce, dans une ambiance agréable.





## Se rassembler pour profiter du temps des sucres

Plusieurs comités des locataires ont profité de l'arrivée du printemps pour organiser des activités sur la thématique de la cabane à sucre. En voici quelques-unes :



### Saint-Pie X

Des locataires de Saint-Pie X se sont réunis autour d'un délicieux souper de cabane à sucre fait par et pour la communauté, lors d'une soirée gourmande ! L'ambiance conviviale était au rendez-vous pour célébrer les saveurs du temps des sucres.

### Les appartements Girabeau (Rue Saint-Raoul et rue Toussaint-Giroux)

Le 27 mars dernier, sous un soleil radieux, les résident(e)s des appartements Girabeau ont pu se sucrer le bec avec une activité de cabane à sucre. Au menu : tire sur neige, collations sucrées, chocolat chaud, café, beaucoup de plaisir et de beaux sourires !



### 3075, rue De La Forest

Avec une belle température, les locataires se sont rendus à l'Érablière du Cap pour passer une magnifique journée à la cabane à sucre et profiter d'une ambiance festive ! Plusieurs locataires ont pu visiter une ferme et ont pu assister à la confection de la tire d'érable.



## Une journée festive à Saint-Pie X

Une journée d'activités hivernales a été organisée pour les locataires de Saint-Pie X en collaboration avec l'organisme Mozaïx (anciennement L'Évasion Saint-Pie X). Au programme : tire d'érable sur neige, mini musée organisé par La Botte Champignonnière, danses traditionnelles animées par un calleur et une violoniste, ainsi qu'une conteuse « coureuse des bois ». Tout pour une immersion authentique dans l'esprit du temps des sucres!



# BRAVO ET MERCI POUR VOTRE IMPLICATION!

**Pssst!**

**Vous souhaitez mettre en place des initiatives culturelles, sportives ou sociales dans votre milieu de vie ?**

Informez-vous auprès de l'organisatrice communautaire attitrée à votre immeuble!

# Votre implication compte : comprendre et participer à la vie de votre milieu

Dans les immeubles HLM de l'OMHQ, il existe plusieurs manières qui permettent aux locataires de participer activement à la vie de leur milieu. Bien les connaître, c'est mieux comprendre comment les décisions se prennent et comment chacun peut s'impliquer. En plus de s'impliquer dans les différentes instances de participation de l'OMHQ, chaque personne peut offrir de son temps pour contribuer à son milieu de vie.

Quel que soit votre niveau d'implication, chaque action compte !



Atelier de partage des pratiques.  
Rencontre du comité de secteurs



Jardins de fleurs  
1500, boulevard de l'Entente

En voici quelques exemples :

- Enjoliver votre milieu avec de belles fleurs
- Assurer l'ouverture des salles communautaires
- Soutenir l'organisation d'activités
- Se présenter en assemblée générale
- S'impliquer dans un comité des locataires ou dans les différentes instances de participation
- Toutes autres actions bienveillantes envers vos voisins et voisines

## S'impliquer bénévolement, c'est gagnant pour tout le monde !

En donnant un peu de son temps, on tisse des liens avec ses voisin(e)s, on se sent utile et fier de contribuer à son milieu. Chaque geste, petit ou grand, aide à créer un environnement plus vivant, solidaire et accueillant où il fait bon vivre ensemble. En s'impliquant, on ne fait pas que changer son milieu : on s'enrichit aussi humainement.



Vidéo : comprendre les instances de participation des locataires

Envie de participer ?  
Communiquez avec l'équipe de soutien  
aux milieux de vie :

418 780-5299 - Option 6



# Des gestes simples à adopter pour cohabiter cet été !

Avec l'arrivée des beaux jours, nos milieux de vie deviennent encore plus animés! Pour que chacun puisse profiter pleinement de la saison estivale, quelques gestes simples permettent de maintenir une cohabitation harmonieuse et agréable pour tous.



**Je surveille mes enfants lorsqu'ils sont à l'extérieur.**

**Si je suis fumeur(euse), je respecte une distance raisonnable avec les autres dans les espaces communs extérieurs.**



**Afin de permettre à mes voisin(e)s d'ouvrir leurs fenêtres et profiter de l'air frais extérieur, je limite le bruit.**



**Je suis conscient(e) que j'habite en communauté, je fais preuve de respect et de tolérance.**

**Je ramasse les excréments de mon chien lorsque je le promène.**



**Je jette mes ordures aux endroits appropriés.**

**Je suis conscient(e) que les installations, comme les balançoires, sont à la disposition de tous les locataires.**



En adoptant ces petites attentions au quotidien, chacun contribue à un environnement respectueux, sécuritaire et accueillant.

**Ensemble, faisons de notre milieu un endroit où il fait bon vivre, tout au long de l'été !**

## ?? Le saviez-vous ?

Tout acte criminel (vol, vandalisme, menace, harcèlement, etc.) relève du Service de police de la Ville de Québec (911).

Pour une dénonciation anonyme et non urgente, composez le :  
**418 641 AGIR (2417).**

# Rencontre avec un employé



## Hamed Bchir

Intervenant sociocommunautaire  
au SARL



Hamed Bchir travaille comme **intervenant sociocommunautaire (ISC)** à l'OMHQ depuis octobre 2025 au sein du **Service d'aide à la recherche de logement (SARL)**. Il occupait auparavant un poste d'agent au sein du Réseau des agents en milieu interculturel (RAMI) pour le Centre multiethnique de Québec et l'OMHQ dont le rôle était de faciliter l'intégration des personnes immigrantes dans les milieux de vie.

### Q1 *En quoi consiste le travail d'intervenant sociocommunautaire au SARL ?*

On est la première porte pour l'aide à la recherche de logement. Quand les citoyens nous appellent pour avoir de l'aide, notre rôle c'est d'écouter et de comprendre leurs besoins pour les orienter de manière adéquate. Au bout du compte, on les aide à trouver une solution de logement à long terme.

Avec leur accord, ça nous arrive de les orienter vers d'autres services, comme la demande de logement subventionné ou les services des partenaires de l'OMHQ dans le milieu communautaire ou dans le réseau de la santé. On ne fait pas d'accompagnement juridique, mais lorsqu'on reçoit des questions sur les droits des locataires, on peut référer les gens vers des organismes spécialisés.

### Q2 *Qui peut faire appel au SARL ?*

Toute personne qui réside sur le territoire de l'agglomération Québec. On peut nous contacter

par téléphone, par courriel ou en personne directement au bureau de l'OMHQ.

Les personnes qui appellent au service doivent être mobilisées pour trouver un logement. On ne trouve pas un logement à leur place, mais on donne les outils et on apporte l'aide nécessaire selon les besoins. Avec l'accord du demandeur, on peut aussi solliciter nos partenaires selon les besoins et assister la personne dans certaines démarches administratives. Tout le monde peut faire appel au SARL, quels que soient les enjeux et la situation.

### Q3 *Qu'est-ce que tu trouves valorisant dans ton travail ?*

Chaque dossier est une sorte d'aventure où l'humain est au cœur, ce n'est pas juste un dossier à traiter. Tous les jours je fais preuve d'empathie, je travaille à trouver des solutions et j'ai, avec mon équipe, un impact direct sur les gens.

Quand il y a des gens qui nous recontactent pour nous remercier et nous dire qu'ils vont bien, ou que leur famille va bien, c'est sûr que c'est valorisant, même si on ne fait pas ça pour la reconnaissance.

### Q4 *As-tu un souvenir marquant avec la clientèle ?*

On a reçu un appel d'une personne âgée qui vivait dans un logement en travaux, partiellement démoli et sans eau courante. Après avoir constaté l'état des lieux, on a aidé rapidement la personne à trouver un hébergement temporaire le temps de faire des démarches et de l'aider à trouver une solution permanente.

C'est un cas assez marquant, beaucoup de partenaires ont été impliqués pour aider cette personne à trouver une solution d'hébergement convenable et permanente.

# Occupation non déclarée : comprendre le règlement et aider un proche qui cherche un logement

Selon le Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, établi par la Société d'habitation du Québec (SHQ), **il est interdit d'héberger à moyen ou long terme une personne qui n'est pas déclarée au bail dans un logement subventionné.**

Il peut être tentant d'aider un proche qui a des difficultés à se loger, mais il est important de comprendre ce que cela implique et de savoir comment l'aider réellement sans se nuire à soi-même.

Ne pas déclarer un occupant supplémentaire ne permet pas à l'Office de calculer adéquatement votre loyer. Ceci n'est donc pas équitable pour les autres locataires et ne respecte pas les règles en vigueur. **Vous pouvez héberger un proche en visite, mais vous ne pouvez pas héberger de manière permanente une personne qui n'est pas déclarée au bail.**

## ? Questions fréquentes

- **Si je décide d'héberger un proche à moyen ou long terme, quelles conséquences cela peut-il avoir sur mon logement ?**

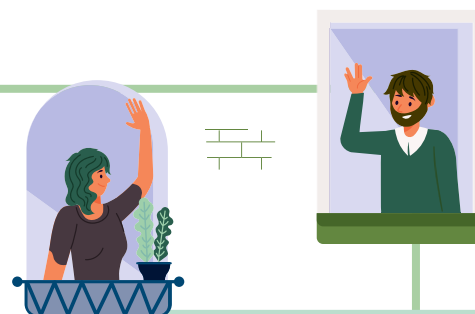
Je m'expose à des conséquences juridiques et je mets en jeu mon droit de conserver mon logement subventionné.

- **Comment puis-je aider quelqu'un en situation d'instabilité résidentielle ?**

Je peux le référer au **Service d'aide à la recherche de logement (SARL) de l'OMHQ.**

- **Qu'est-ce que c'est le SARL ?**

Le SARL offre de l'accompagnement aux citoyen(ne)s dans leur recherche d'un logement. Le SARL de l'OMHQ s'adresse à toute personne résidant actuellement sur son territoire (Ville de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et l'Ancienne-Lorette) et recherchant un logement locatif situé sur ce même territoire.



### Le SARL permet d'être dirigé vers:

- des ressources en hébergement et en logement (social, communautaire et privé);
- des services sociaux;
- des services d'organismes communautaires selon les besoins de chacun.

La meilleure façon d'aider une personne en situation d'instabilité résidentielle est de l'encourager à entreprendre des démarches actives de relocalisation. En contactant le SARL, elle pourra recevoir tout l'accompagnement nécessaire.

### Contactez le SARL

☎ 418-780-5211  
✉ [sarl@omhq.qc.ca](mailto:sarl@omhq.qc.ca)

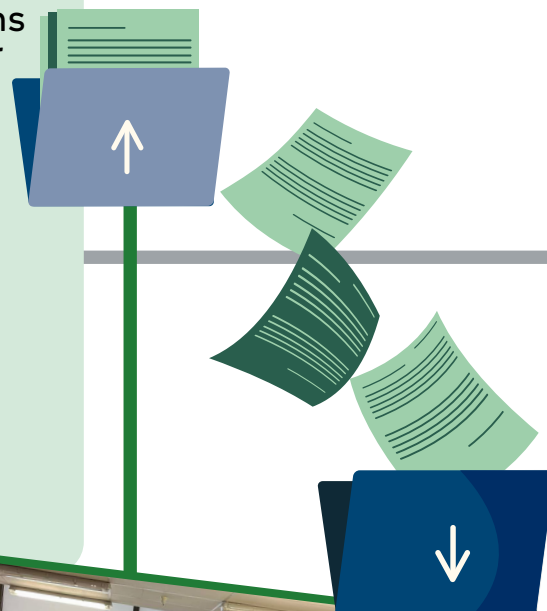
# À la rencontre des locataires pour le renouvellement des baux

Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril derniers, des membres de l'équipe de l'attribution-location sont allés dans deux immeubles pour personnes retraitées (575, rue du Roi et 845 - 855, 1<sup>er</sup> avenue) afin d'accompagner les locataires dans la numérisation des documents nécessaires au renouvellement du bail.

Tous les locataires intéressés étaient invités à se rendre dans la salle communautaire pour rencontrer notre équipe, poser leurs questions et numériser leurs documents.

Cet exercice avait pour but de :

- Faciliter les démarches administratives pour les locataires qui sont peu familiers avec les outils technologiques.
- Nous permettre de calculer les coûts de loyer sans tarder en obtenant les documents rapidement.
- Répondre aux questions des locataires directement dans leur milieu de vie !



Atelier reconduction de bail au 575, rue du Roi

Atelier reconduction de bail au 575, rue du Roi

## Restez à l'affût !

À la suite des commentaires positifs des locataires de Saint-Pie X reçus l'an dernier, nous prévoyons offrir à nouveau des ateliers sur la gestion du bail et le calcul du loyer. Ces rencontres auront lieu au printemps et à l'automne dans les milieux de vie sélectionnés.

# Nos immeubles

## Avertisseurs de fumée : quelques conseils d'entretien

Il est de votre responsabilité de changer les piles de votre avertisseur de fumée. Cette simple opération est cruciale pour garantir son fonctionnement continu, ce qui permet de détecter rapidement un incendie.

### Sécurité et efficacité

Une pile à plat rend l'avertisseur inefficace, vous exposant à un faux sentiment de sécurité

### Signaux de pile faible

Le détecteur émet un signal sonore toutes les 30 à 60 secondes lorsque la pile doit être remplacée.

### Fréquence recommandée

Il est conseillé de changer les piles tous les 6 mois. Pour ne pas l'oublier, on retient : **Au changement d'heure, on vérifie l'avertisseur !**

### Entretien et durée de vie

Lorsque vous remplacez les piles, profitez-en pour tester l'appareil, le dépoussiérer et vérifier sa date d'expiration.



**Avertisseur Fumée avec batterie 9V et alimentation électrique 120V**

Ouvrir la trappe sur le côté



Remplacer avec une batterie 9V



**Avertisseur Fumée et monoxyde de carbone**

Tourner l'avertisseur pour le décrocher



Ouvrir la trappe en arrière



Remplacer avec deux batterie AA



**Avertisseur Fumée avec batterie 9V**

Tourner l'avertisseur pour le décrocher



Ouvrir la trappe



Remplacer avec une batterie 9V



**Avertisseur Fumée d'une durée de 10 ans**

**Avertisseur avec pile d'une durée de 10 ans non remplaçable.**

Si votre avertisseur émet un signal sonore «Pile faible», veuillez communiquer avec l'OMHQ au plus vite.

# Travaux majeurs à venir en 2026

## Un grand chantier qui prend forme au 223, rue Boisseau !

Cet immeuble de six étages, construit en 1974 et comptant 45 logements n'avait jusqu'à maintenant subi que peu de travaux majeurs. Des investissements importants étaient donc nécessaires afin de le moderniser, d'en assurer la conformité ainsi que la pérennité.

### Intérieurs des logements :

- Reconfigurer les cuisines et les salles de bain;
- Ajouter un caisson amovible pour le lave-vaisselle;
- Ajouter un système de ventilation dans les logements.



### Aires communes :

- Remplacer le revêtement de sol;
- Peindre les aires communes;
- Ajouter un appareil de climatisation dans la salle communautaire;
- Moderniser les espaces de rangement des locataires au sous-sol;
- Réaménager la cour extérieure et ajouter des espaces de végétation avec de nouveaux arbres et diverses plantations.

## Stationnement et enveloppe de l'immeuble

- Remplacer l'ensemble du revêtement extérieur;
- Réisoler une partie des murs extérieurs;
- Remplacer les portes et les fenêtres;
- Remplacer le revêtement de toiture;
- Réfection complète de la dalle du sous-sol et du stationnement intérieur.



## Autres travaux majeurs prévus en 2026

### Modernisation de l'intérieur des logements :

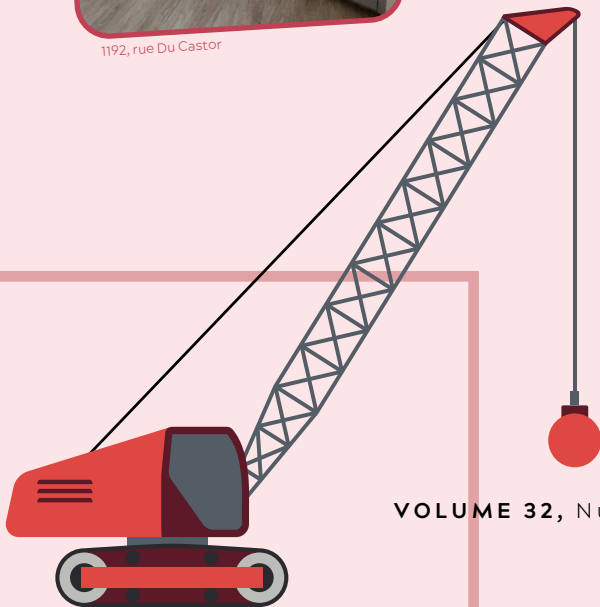
- Rue de Calais - 10 logements
- 2150, avenue Du Colisée - 36 logements
- 1192, rue Du Castor - 2 logements

### Réfection des stationnements :

- 1175, rue Saint-Vallier Ouest
- 3075, rue De La Forest
- 1600 - 1650, rue de la Marie-Clarisse

### Réfection des toitures :

- 8, rue Hamel
- Saint-Pie X
- Bloc B - 1840, rue Désilets
- Bloc C - 2011 - 2029, rue le Droit



# L'OMHQ et ses partenaires

## L'impact des changements climatiques sur votre santé : l'OMHQ est en action !

À l'automne 2025, un échantillon de locataires a été sollicité pour répondre à un sondage sur **les impacts des changements climatiques sur la santé**.

Ce sondage, réalisé en collaboration avec l'Association pour la Santé publique du Québec (ASPQ) avait pour objectif de mieux comprendre les impacts que peuvent avoir les événements climatiques intenses (ex. vague de chaleur, smog, verglas, panne d'électricité prolongée, etc.) sur le bien-être et la santé des locataires. Les résultats serviront à guider l'OMHQ dans les actions à mettre en place, en vue de toujours mieux prévenir !

**54 %** des répondant(e)s  
disent que les événements climatiques ont un  
impact négatif sur leur santé.

**55 %** des répondant(e)s  
ont un logement qui devient trop chaud l'été.

**28 %** des répondant(e)s  
sont au courant que l'OMHQ mène des actions  
liées au climat et à la santé.



### Trucs et astuces pour l'été qui arrive !

Pour améliorer votre bien-être  
et **réduire la chaleur dans votre  
logement**, vous pouvez :

- Fermer les rideaux pour bloquer les rayons du soleil;
- Ouvrir vos fenêtres la nuit (si l'air est plus frais à l'extérieur);
- Vous hydrater suffisamment. Il est recommandé de boire entre six et huit verres d'eau par jour;
- Vous rendre dans un endroit climatisé pour vous rafraîchir;
- Éviter de consommer de l'alcool.

### Restez à l'affût !

L'OMHQ mènera une **campagne d'information et de sensibilisation sur l'impact des changements climatiques sur la santé** durant l'automne 2026 et au printemps 2027. Cette initiative offrira des outils accessibles et concrets aux locataires pour veiller à leur bien-être lors d'événements météorologiques majeurs.

# Payer son loyer, c'est incontournable !

En tant que locataire, vous avez signé **un bail qui vous oblige à payer votre loyer mensuellement.**

Si vous êtes en **retard de paiement de loyer pendant plus de 3 semaines**, l'OMHQ **ouvrira un dossier au Tribunal administratif du logement (TAL)** pour demander la résiliation de votre bail et le paiement du montant de loyer qui est dû.

Si cette situation vous arrive, vous n'avez pas à attendre l'audience au TAL pour faire votre paiement. **Vous devez payer votre solde de loyer le plus rapidement possible**, ainsi vous éviterez un jugement contre vous et un retard de loyer cumulé de plusieurs mois.

Si vous êtes dans **l'incapacité de payer**, vous devez communiquer le plus rapidement possible avec le service de la perception des loyers pour prendre **une entente de paiement.**

☎ 418-780-5200

✉ [loyer@omhq.qc.ca](mailto:loyer@omhq.qc.ca)

GRAPE



[legrape.ca](http://legrape.ca)

Si vous avez des difficultés à payer votre loyer et que vous cherchez de **l'accompagnement budgétaire**, vous pouvez consulter les ressources proposées par l'organisme le GRAPE.

## Sondage sur le bulletin Le Contact: quels contenus aimeriez-vous voir dans le Contact ?

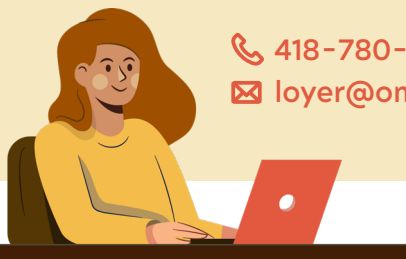
**Nous aimerions avoir votre avis sur les contenus proposés dans le Contact !**

Dans un but d'offrir un bulletin d'information intéressant et qui répond à vos besoins, nous aimerions connaître vos idées et suggestions sur les sujets à aborder.

Écrivez-nous !

[lecontact@omhq.qc.ca](mailto:lecontact@omhq.qc.ca)

Au plaisir de vous lire !



## PAGE À DÉTACHER ET À CONSERVER

### Comment trouvez-vous la nouvelle parution du CONTACT?

*Envoyez-nous vos commentaires  
et suggestions!*

[lecontact@omhq.qc.ca](mailto:lecontact@omhq.qc.ca)



## Urgences OMHQ

24 / 7 - 7 jours sur 7 - 418 691-6647

SOS



### OMHQ

Renseignements généraux 418 780-5200

Demandes de réparation 418 780-5222



### HEURES D'OUVERTURE DE NOS BUREAUX

Du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30



### SERVICE 211

Information sur les ressources  
communautaires existantes



### ENCOMBRANTS

(Monstres)

311



### INFO SANTÉ

811



### URGENCE

(Police, ambulance, pompier)

911



### HYDRO-QUÉBEC

(INFO-PANNES)

1 800 790-2424

[pannes.hydroquebec.com/pannes/](http://pannes.hydroquebec.com/pannes/)

